

COMPTE RENDU DE :

Laurent Gosselin :

Aspect et formes verbales en français. Paris : Classiques Garnier, 2021, 280pp.
Collection *Domaines linguistiques* 17
ISBN 978-2-406-10549-7

Dans la grammaire française, la notion d'aspect est d'introduction récente. Son apparition dans les ouvrages de référence ne s'est faite que très progressivement, et non sans susciter une certaine résistance. Ainsi, il est intéressant de noter qu'un linguiste comme L. Tesnière, qui aborde brièvement le problème dans un chapitre de sa *Syntaxe structurale* consacré à l'adverbe, conclut que l'aspect « *est complètement étranger au français* » (1959 : 76). Aujourd'hui encore, alors même qu'on observe une indéniable vitalité de la recherche en aspectologie, la catégorie de l'aspect continue à être traitée de façon assez expéditive dans les grammaires françaises (à l'exception de celle de M. Wilmet). Il y a à cela plusieurs raisons. La plus importante est probablement à chercher dans la complexité des phénomènes concernés, dans leur caractère passablement abstrait (le temps lui-même est une dimension difficile à concevoir, à représenter). Mais une autre raison fait de l'aspect un domaine difficile : la terminologie. Tous les spécialistes s'accordent sur ce point : la terminologie qui a cours dans ce domaine est proliférante et confuse, parfois maladroite aussi, et donc parsemée d'embûches. De surcroît, les usages qu'en font les spécialistes eux-mêmes sont des plus instables et fluctuants.

Dans ce contexte, l'objectif de l'ouvrage que publie L. Gosselin est à la fois de donner une vue d'ensemble du système verbal du français – dans lequel l'aspect est un élément fondamental – et d'initier à la problématique aspectuelle. L'auteur y développe un grand nombre de concepts descriptifs et d'outils de modélisation, tout en accordant une place centrale aux données linguistiques, par l'intermédiaire d'une part d'exemples attestés ou forgés, d'autre part de manipulations (tests) permettant de vérifier le bienfondé de telle ou telle distinction conceptuelle. Cette attention aux données attestées et à la méthodologie va de pair avec le souci de ne pas négliger le niveau du discours, par exemple en abordant la question générale – tout à fait classique en sémantique des temps verbaux – de l'articulation entre « valeur en langue » et « effets en discours ». De sorte que, par le truchement de la problématique aspectuelle, des passages entiers de ce livre apportent des données et des analyses extrêmement riches et originales pour l'analyse du discours et la linguistique du texte.

L'auteur est un spécialiste réputé du domaine. On lui doit notamment un premier livre, paru en 1996, dans lequel il exposait son modèle, désigné plus tard par le sigle « SdT » (Sémantique de la Temporalité). À ce modèle est venu s'adjoindre ensuite la question de la modalité, dans deux livres publiés respectivement en 2005 et 2010. L. Gosselin a ensuite abordé la question de l'itération et des phases du procès (Gosselin *et al.* 2013). Le livre qui vient de paraître reprend, articule et synthétise toutes ces recherches¹.

Au plan méthodologique, cet ouvrage se signale par l'importance qu'il accorde à la systématisation (l'auteur se réclame explicitement d'une perspective holiste). Une section est d'ailleurs consacrée spécifiquement aux notions de système et de modèle, telles qu'elles ont été développées par L. von Bertalanffy (1968) puis B. Walliser (1977). Cette perspective « calculatoire » s'applique dès le niveau morphologique puis morpho-syntaxique, puisqu'aussi bien les formes verbales fléchies (par ex. les temps composés ou le conditionnel), que les multiples périphrases verbales et aspectuelles sont toujours analysées ici comme un système construisant une représentation dont il est possible de rendre compte de façon calculatoire et compositionnelle.

La dimension « pragmatique » de la sémantique aspectuo-temporelle est traitée ici par l'intermédiaire des conflits qui peuvent intervenir entre marqueurs, par exemple quand un adverbe de durée porte sur un procès intrinsèquement ponctuel, comme dans le célèbre incipit de la *Recherche* (*Longtemps je me suis couché de bonne heure*). Ces conflits sont résolus en opérant une déformation de la représentation exprimée, consistant dans cet exemple à faire porter l'adverbe non pas sur un procès singulier mais sur une pluralité d'occurrences de ce procès. Pour expliquer certaines de ces résolutions de conflits, l'auteur puise dans la pragmatique de D. Sperber & D. Wilson (1989) et de L. de Saussure (2003), en ayant par exemple recours à la notion d'emploi interprétatif (*VS* descriptif).

Avant de présenter le contenu de cet ouvrage de façon plus analytique, je voudrais insister sur quelques points qui m'ont paru particulièrement importants, compte tenu notamment de l'état actuel de la recherche dans le domaine.

Le premier se rapporte à la distinction, désormais classique, entre l'aspect lexical et l'aspect grammatical telle qu'elle a été formulée par H.B. Garey (1957), et à laquelle se réfèrent la plupart des aspectologues aujourd'hui encore. Sans en nier la pertinence ni l'intérêt (il se réclame explicitement d'une conception dualiste de l'aspect), L. Gosselin lui préfère une distinction qui se veut plus générale, consistant à opposer l'*aspect conceptuel* et la *visée aspectuelle*. L'aspect conceptuel consiste non pas seulement dans

¹ Parmi les productions récentes (2020), je signale que L. Gosselin a également publié deux notices pour l'*Encyclopédie Grammaticale du Français* (en ligne), l'une sur l'aspect verbal, l'autre sur les périphrases aspectuelles. Adresse du site : <http://encyclogram.fr>

le lexique verbal, mais plus généralement dans des opérations de catégorisation, c.-à-d. de découpage dans le flux continu des changements, et aboutissant à la construction d'entités ayant les mêmes propriétés que les procès. Cette conception permet d'élargir la notion de procès (d'où celle de procès *lato sensu*) et d'intégrer dans cette notion des entités aussi diverses que les procès *stricto sensu* (ceux classiquement catégorisés dans l'aspect lexical), les phases de procès, les séries itératives ainsi que ce qu'il appelle les agglomérats, ces deux derniers éléments constituant des macro-procès. La visée aspectuelle consiste quant à elle en une opération de « monstration » qui délimite un intervalle de visibilité, celui-là même sur lequel va porter l'assertion (si l'énoncé est assertif). Les principaux marqueurs de la visée aspectuelle sont les temps verbaux, mais souvent en relation avec divers indices contextuels, et certains verbes auxiliaires comme *aller* et *venir de*. Des notions comme celles d'aspect global (ou perfectif), inaccompli (ou imperfectif), accompli (ou résultatif) et prospectif relèvent typiquement de la visée aspectuelle. L'originalité, ici, réside dans le fait que ces visées sont susceptibles d'opérer sur tout procès au sens indiqué ci-dessus, c.-à-d. aussi bien sur un procès *stricto sensu*, une phase, une série itérative ou un agglomérat. Cette généralisation confère au système de concepts exposé dans cet ouvrage un pouvoir de description considérablement accru, en comparaison avec les approches classiques.

Le deuxième point concerne, précisément, l'itération. Bien que cela n'aille pas forcément de soi, l'expression de l'itération est souvent rattachée au champ de l'aspect et caractérisée par certains linguistes comme relevant de l'aspect *quantitatif* (e.g. S. Dik 1997). Au plan conceptuel, l'itération peut être décrite comme impliquant la construction de deux types d'entités processives : le procès faisant l'objet de l'itération, ou *procès itéré* ; et l'ensemble des occurrences de ce procès, ou *série itérative*. L. Gosselin montre que cette série se comporte sémantiquement comme un procès ; qu'elle forme, autrement dit, un macro-procès. Il en résulte que chacune de ces entités processives peut être affectée d'une visée aspectuelle (globale, inaccomplie, etc.), et chacune peut donner lieu, comme tout procès, à une localisation temporelle ou à une indication de durée. L'exemple ci-dessous montre tout l'intérêt de cette conception de l'itération (extrait de la p. 55) :

- (1) Depuis quelques temps, le capitaine Hatteras, suivi de son fidèle chien [...], se promenait chaque jour pendant de longues heures (J. Verne, *Les aventures du capitaine Hatteras*)

Dans ce texte, l'itération, signalée par l'expression *chaque jour*, forme une série itérative (un macro-procès), et cette série est présentée avec une visée aspectuelle inaccomplie (imperfective), ce qu'indique l'imparfait couplé à l'expression *depuis* + durée. Cette dernière expression donne également, à propos de la série, une indication

de localisation temporelle. Quant au procès itéré (la promenade du capitaine Hatteras), il est présenté avec une visée aspectuelle globale (perfective), ce qu'indique le complément de durée *pendant de longues heures*, qui inclut les bornes initiale et terminale du procès. Cet exemple montre que les tests habituellement utilisés pour distinguer, par exemple, les procès représentés avec une visée globale (perfective) de ceux représentés avec une visée inaccomplie (imperfective) – comme l'expression *depuis + durée* – s'appliquent également aux séries itératives. Il montre par ailleurs que la visée « sécante », inaccomplie, propre au grammème d'imparfait peut porter non pas sur le procès itéré mais sur la série itérative elle-même. Toujours en rapport avec l'itération, L. Gosselin introduit également la notion d'agglomérat de procès. Un agglomérat est une séquence de procès chronologiquement ordonnée et itérée comme un tout, comme dans *Chaque matin, entre 7h45 et 8h30, il se levait, avalait un café, s'habillait et sortait* (p. 71). Ici également, les données et divers tests montrent que les localisateurs temporels, compléments de durée et visées aspectuelles peuvent avoir pour incidence aussi bien la série itérative des procès agglomérés que l'agglomérat proprement dit.

Le troisième point concerne l'importance accordée, dans ce livre, aux périphrases verbales à signification aspectuelle. Si certaines d'entre elles ont été beaucoup étudiées dans la littérature sur les temps verbaux (en particulier celles en *aller* et *venir de*), il existe assez peu de travaux qui les envisageraient de façon systématique et dans leur ensemble, à l'image par exemple de ce que G. Gougenheim (1929) avait fait avec les périphrases verbales en général. Le chapitre que L. Gosselin consacre à cette question en est d'autant plus utile et nouveau. Tout en reconnaissant que les périphrases verbales en général ont un statut difficile à situer sur un axe lexique–grammaire, car s'inscrivant dans un continuum de grammaticalisation, l'auteur développe un ensemble de concepts et de distinctions qui apportent beaucoup de clarté dans ce domaine difficile. Empruntant aux grammaires fonctionnelles la distinction entre emploi prédicatif et non prédicatif des verbes, il définit une périphrase verbale comme une séquence maximale d'éléments verbaux ne comportant qu'un seul élément prédicatif, celui-ci occupant la dernière position de la séquence. La caractéristique principale du verbe prédicatif est qu'il conserve sa structure argumentale – les autres verbes ayant, relativement à lui, le statut d'opérateurs verbaux. Une séquence comme *il a souhaité commencer à travailler* comporte ainsi deux périphrases verbales : la première est formée par le passé composé *a souhaité* (dont le second élément est prédicatif), la seconde par la séquence *commencer à travailler* (idem). Les deux périphrases de cet exemple sont aussi aspectuelles. Une périphrase aspectuelle met en jeu la structure interne (phase initiale, médiane ou finale) ou externe (phase pré- ou post-processuelle) du procès. Parmi les périphrases aspectuelles, l'auteur formule une autre distinction, elle aussi tout à fait

centrale : il distingue en effet, d'une part les périphrases comportant un auxiliaire de conjugaison ou de visée aspectuelle (par ex. *avoir, être, venir de, être sur le point de, être en train de*) – comme c'est le cas dans la première périphrase de l'exemple ci-dessus ; d'autre part, les périphrases comportant un coverbe de phase (par ex. *s'apprêter à, commencer à, cesser de*) – comme c'est le cas dans la seconde périphrase de l'exemple ci-dessus –, un coverbe de modalité d'action (par ex. *se hâter de, tarder à, s'empresser de*) ou un coverbe de mouvement (par ex. *courir, descendre, rester à*). Les auxiliaires de conjugaison et de visée aspectuelle consistent seulement à sélectionner une phase du procès dénoté par le verbe ; les coverbes, quant à eux, non seulement sélectionnent une phase, mais font de celle-ci un procès, plus exactement un sous-procès, *i.e.* une entité catégorisée. Du point de vue distributionnel, cette différence de statut a pour conséquence logique que les auxiliaires peuvent porter sur les coverbes (*il est sur le point de finir de...*), l'inverse n'étant pas vrai (**il finit d'être sur le point de...*). De même, un coverbe peut porter sur un autre coverbe (*il s'apprête à cesser de...*) – autrement dit, un sous-procès peut être sélectionné à l'intérieur d'un élément lui-même sous-procès –, alors qu'un auxiliaire de conjugaison ou de visée aspectuelle ne peut pas porter sur un élément du même type. Bref, ces distinctions conduisent à toutes sortes d'observations et d'hypothèses nouvelles concernant les expressions prédicatives complexes.

Le quatrième point, enfin, concerne la relation entre aspect, modalité et temps ramifié. Bien que traité en fin de parcours, dans le cinquième chapitre, ce problème est tout à fait central en sémantique temporelle, car il engage les conséquences linguistiques et cognitives de la relation complexe que nous entretenons avec le temps. L'idée de représenter le temps de façon « ramifiée » a sa source dans l'observation suivant laquelle, considéré depuis un repère temporel, le flux des événements qui précèdent ce repère (qui sont donc passés par rapport à lui) est irrévocable, tandis que les événements qui le suivent (qui sont situés dans l'avenir par rapport à lui) sont de l'ordre du possible. C'est cette *asymétrie modale* que vise à figurer le temps ramifié : l'irrévocable est ainsi représenté de façon linéaire, et le possible par une pluralité de ramifications – le repère constituant un *point de ramification*. L. Gosselin nous signale que cette conception asymétrique du temps nous vient de l'Antiquité (Aristote), et que sa représentation graphique sous forme de ramifications est due à H. Bergson (1889). En sémantique verbale, elle a été reprise par plusieurs auteurs (C. Vet, R. Martin, J. Bres, en particulier). Or, partant de cette asymétrie, et considérant que l'avenir est par définition le lieu de l'incertitude, certains linguistes en infèrent que tout propos sur le futur d'époque comporte nécessairement une modalité de ce type. D'où, par exemple, une conception du futur (le temps grammatical) comme intrinsèquement associé à l'expression du possible ou de l'incertain. L. Gosselin conteste cette analyse, arguant

que les modalités relèvent fondamentalement de l'attitude du locuteur et de la validation des contenus, et sont indépendantes de l'époque. Il est donc nécessaire de distinguer au moins deux temporalités : le temps de la réalité objective, et le temps épistémique, qui est le temps des savoirs et des croyances. Cependant, on ne peut nier qu'il y ait des interactions entre les dimensions temporelle, aspectuelle et modale. Le problème est de savoir quelle est la nature du temps concerné par l'asymétrie modale, et quels sont les points de ramification pertinents pour la sémantique linguistique. À partir de ces questions, L. Gosselin développe des analyses extrêmement riches et d'une grande perspicacité, en abordant des questions comme : la sémantique du futur simple et les différents effets de sens que peut produire ce temps verbal ; les temps du passé et la logique narrative, consistant à présenter des événements censément passés (donc irrévocables) comme seulement possibles, créant ainsi une « zone d'ignorance provisoire, que la suite de la lecture est censée combler » (p. 242) ; ou encore, le fonctionnement du conditionnel temporel dit subjectif (celui qu'on rencontre dans le discours indirect, lié ou libre).

L'ouvrage est subdivisé en cinq chapitres. Le premier, intitulé *L'aspect verbal*, rappelle la définition générale de la catégorie de l'aspect et expose les notions d'aspect lexical et grammatical, d'aspect de phase et d'aspect itératif. L'auteur y présente des arguments en faveur d'une conception dualiste, selon laquelle l'aspect lexical et l'aspect grammatical, quoiqu'entretenant des interactions complexes, sont deux dimensions indépendantes qu'il convient de traiter séparément.

Le deuxième chapitre (*Grammaire de l'aspect conceptuel*) aborde l'expression de la pluralité et de l'itération. L'auteur y discute notamment des points communs et des différences entre la quantification dans le domaine nominal et dans le domaine aspectuo-verbal, et expose les notions de procès *stricto* et *lato sensu*, de série itérative, de phase et d'agglomérat de procès. Cette dernière notion donne lieu à de nombreux développements (structures des agglomérats itérés, les agglomérats de procès en contexte singulatif) dans lesquels il apparaît qu'elle constitue un instrument extrêmement puissant d'analyse de la textualité et des « relations de discours ». Ce chapitre présente également une petite grammaire formelle de l'aspect conceptuel.

Le troisième chapitre (*Les périphrases aspectuelles*) est entièrement consacré aux expressions périphrastiques de l'aspect. Il commence par examiner les spécificités de ces expressions au sein des périphrases verbales en général, aborde la question de leur statut entre lexique et grammaire, et de leur relation au système de la conjugaison. On trouve dans ce chapitre de nombreux développements concernant l'analyse et le classement des périphrases, des coverbes et opérateurs aspectuo-temporels (voir ci-dessus).

Le quatrième chapitre (*Modélisation du système verbal*), le plus long de l'ouvrage, débute par des considérations sur la notion de système. L'auteur y indique l'arrière-plan systémique de son entreprise, en expliquant la façon dont il conçoit la relation entre théorie, modèle et domaine empirique. Il rappelle les principes de son modèle SdT, modèle néo-reichenbachien pour ce qui est du traitement des paramètres temporels S, R et E, conçus ici non comme des points mais comme des intervalles et généralisés aux procès *lato sensu*. Le chapitre se termine par une application au futur antérieur.

Enfin, le cinquième chapitre (*Aspect et temps ramifié*) a recours à la représentation ramifiée du temps et à ses conséquences (asymétrie modale, point de ramification) pour analyser les liens entre temps, aspect et modalité. L'auteur y distingue différents types de temporalités (métaphysique ou objective, épistémique, pratique) et de modalités (temporelle, aspectuelle), faisant l'hypothèse que plusieurs points de ramification peuvent coexister. Le chapitre se termine par des applications au futur simple, aux temps du passé, aux périphrases aspectuelles et au conditionnel temporel subjectif.

L'auteur a pris soin d'exposer les éléments de modélisation de façon très progressive, de sorte qu'en dépit de l'évidente complexité de la matière, l'ensemble demeure très accessible. Chaque développement est illustré de nombreux exemples, soigneusement commentés quand cela s'avère nécessaire. Anticipant les malentendus terminologiques, L. Gosselin prend soin de rappeler d'autres appellations en vigueur, spécialement en ce qui concerne les visées aspectuelles, où la terminologie est passablement fluctuante. Le livre comporte par ailleurs de nombreux schémas et tableaux récapitulatifs, sans parler des classiques chronogrammes, tellement utiles du point de vue pédagogique.

Outre les habituelles Bibliographie et Table des matières, l'ouvrage comporte un Index des noms propres, un Index des notions et une Table des tableaux et figures. Petit détail formel et purement éditorial : j'ai personnellement regretté le choix de l'éditeur consistant à ne numéroter ni les chapitres, ni leurs sections et sous-sections ; cela ne facilite guère la navigation dans le texte, pas plus d'ailleurs que dans la table des matières elle-même.

Denis Apothéloz
Université de Lorraine & ATILF (CNRS, UMR 7118)

Références

- Bergson, H. (1889). *Essai sur les données immédiates de la conscience*. Paris : Alcan.
- Bertalanffy, L. von (1968). *General system theory*. New York : Braziller.
- Dik, S. (1997). *The theory of functional grammar. Part II : Complex and derived constructions*. Dordrecht : Foris.
- Garey, H.B. (1957). Verbal aspect in French. *Language* 33, n° 2, 91-110.
- Gosselin, L. (1996). *Sémantique de la temporalité en français*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Gosselin, L. (2005). *Temporalité et modalité*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- Gosselin, L. (2010). *Les modalités en français. La validation des représentations*. Amsterdam-New York : Rodopi.
- Gosselin, L., Marthet, Y., Enjalbert, P., Becher, G. (2013). *Aspect de l'itération. L'expression de la répétition en français : analyse linguistique et formalisation*. Berne : Peter Lang.
- Gougenheim, G. (1929). *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*. Paris : Les Belles lettres.
- Reichenbach, H. (1947). *Elements of symbolic logic*. London : Macmillan.
- Saussure, L. de (2003). *Temps et pertinence. Éléments de pragmatique cognitive du temps*. Bruxelles : De Boeck & Larcier.
- Sperber, D., Wilson, D. (1989). *La pertinence. Communication et cognition*. Paris : Minit.
- Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Walliser, B. (1977). *Systèmes et modèles. Introduction critique à l'analyse de systèmes*. Paris : Seuil.
- Wilmet, M. (1998). *Grammaire critique du français*. 2^e édition. Paris, Bruxelles : De Boeck & Larcier.